

**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MERCREDI 19 MARS 2014**

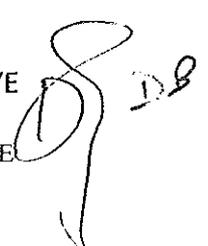
Le 19 mars 2014 à 10 heures 30, l'assemblée générale ordinaire de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi *Mantois Seine Aval* s'est tenue en l'immeuble de la CAMY, Rue des Pierrettes à Magnanville, sur convocation en date du 18 février 2014 de son Président, Monsieur Dominique BRAYE.

Etaient présents :

Monsieur Dominique BRAYE, Président de l'association
Madame Jeannette CHANTEPIE, Vice-Présidente de l'association et de la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye
Monsieur Daniel GOURIOU, Vice-Président de l'association et de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France
Madame Marie-France FIX, Maire de Fontenay-Mauvoisin
Madame Nicole DELPEUCH, Maire de Gargenville
Madame Arlette HUAN, Maire de Jeufosse
Monsieur Alain BERTRAND, Maire de Jouy-Mauvoisin
Monsieur Jean-Louis FOURNIER, Maire de Saint-Illiers-la-Ville
Monsieur Rémi BOURJAC, DIRECCTE UT 78
Madame Véronique DESBRIEL, Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
Monsieur Patrick RIVOAL, Pôle Emploi
Monsieur Patrick BOSCHAT, AFPA 78
Madame Patricia GUIGNARD, CCIVY
Monsieur Harris BODARD, GIR Vallée de Seine

Ont donné pouvoirs :

Monsieur Gérard RASPAUD, Maire d'Epône à Monsieur Ahmed AREF
Monsieur Pierre BLEVIN, Maire de Mézières-sur-Seine à Monsieur Michel SUISSE
Monsieur Robert VALO, Maire de Favrieux à Monsieur Abdasselam SMIRI
Monsieur Didier DUMONT, Maire de Bennecourt à Monsieur Daniel GOURIOU
Monsieur André SYLVESTRE, Maire de Magnanville à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Jean-François DECLETY, Maire de Soindres à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Jean-Louis COUDERC, Maire de Neauphlette à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Jacques GUIBERT, Maire de Chauffour-les-Bonnières à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Serge ANCELOT, Maire de Auffreville-Brasseuil à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Bruno MARMIN, Maire de Rosay à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Samuel BOUREILLE, Maire de Follainville-Dennemont à Monsieur Dominique BRAYE



DB

Madame Valérie GARGANI, Maire de Rosny-sur-Seine à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Didier JOUY, Maire de Freneuse à Monsieur Dominique BRAYE
Madame Catherine COUSIN, Mairie de Fontenay-Saint-Père à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Bernard BOURGET, Maire de Guernes à Monsieur Dominique BRAYE
Monsieur Claude LECOZ, Maire de Breuil-Bois-Robert à Monsieur Dominique BRAYE
Madame Maryse DI BERNARDO, Maire de La Falaise à Monsieur Dominique BRAYE

Assistaient à la séance :

Monsieur Azmy AHRIZ, Mission Locale du Mantois
Madame Patricia DEMILLECAMPS, Avenir Conseil Formation
Monsieur François MARIE, FONGECIF
Madame Magali GAZARD, CAMY
Monsieur Samuel GREVERIE, Territoire d'Action sociale 78
Monsieur Jean-Christophe RIGAL, AUDAS
Monsieur Stéphane POUTREL, AUDIFEX
Monsieur Franck LAUNAY, Compta Ile-de-France
Monsieur Jean-François LETOURNEUR, CAMY
Madame Charlotte SORRIN, CAMY
Monsieur Pierre LECOMTE, Maison de l'Entreprise et de l'Emploi
Madame Pascale RENARD, Maison de l'Entreprise et de l'Emploi
Madame Isabelle MESPELAERE, Maison de l'Entreprise et de l'Emploi
Madame Hélène MAZON, Maison de l'Entreprise et de l'Emploi

Le Président remercie les participants de leur présence, excuse les absents et prononce les pouvoirs qui ont été donnés. Il informe l'assistance que le quorum est atteint et permet donc de délibérer sur l'ordre du jour.

1. Rapport d'activité 2013.
 - Le rapport moral.
 - Le rapport financier.
2. Perspectives 2014.
3. Questions diverses.

En introduction, Monsieur Braye indique que le gouvernement s'est engagé dans une politique forte pour l'emploi et que les maisons de l'emploi assurent une animation et une coordination territoriale alors que l'Etat réduit sévèrement leur dotation budgétaire, modifie une nouvelle fois leur plan d'action et rend inéligibles certaines actions sans tenir compte des spécificités du territoire.

La Maison de l'Entreprise qui dès 2012 a orienté son activité vers le service aux entreprises sera moins impactée que certaines autres MDE mais voit sa dotation réduite de pratiquement 50 %.

Ce désengagement de l'Etat nous amène à anticiper l'avenir et trouver les moyens d'être un outil efficace du territoire en anticipant les mutations économiques, en développant les clauses sociales



DB

dans les marchés, et en accompagnant les secteurs porteurs et en favorisant l'adéquation entre l'offre et la demande.

Il indique qu'il s'apprête à quitter la présidence mais qu'il tient avant à saluer le travail mené et souhaite que les futurs élus appuient la dynamique de l'équipe au service d'un territoire fortement touché par le chômage et prennent en compte ses spécificités.

Il donne ensuite la parole à Monsieur Lecomte pour présenter le rapport d'activité de l'association qui est remis aux membres de l'assemblée. Celui-ci appuie ses explications sur une projection visuelle.

1. Rapport d'activité 2013

Le rapport moral

Monsieur LECOMTE présente le rapport d'activité qui est remis aux membres de l'assemblée en appuyant ses explications sur une projection visuelle.

Avant de présenter les quatre axes du plan d'action, il procède à une présentation rapide de la MDEE et rappelle l'orientation prise dès 2012 de développer le service aux entreprises et qu'ainsi, la MDEE n'a plus vocation à répondre directement au public.

Il souligne qu'en raison du désengagement de l'Etat, le nombre des maisons de l'emploi est passé de 300 à leur création à 185 en janvier 2014 et que beaucoup vont encore disparaître d'ici les semaines qui suivent.

Le territoire de la MDEE regroupe quatre intercommunalités : la CAMY, la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France, la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye ainsi que la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin. Celle-ci fait partie intégrante du territoire mais n'est pas financeur.

Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée

Construire un observatoire territorial

L'observatoire est un outil nécessaire pour une meilleure connaissance du tissu économique et pour pouvoir ainsi anticiper les besoins en recrutement. Il constitue une aide pour les élus dans la prise de décisions stratégiques territoriales.

Le logiciel AGDE permet la capitalisation des informations indispensables. Un partenariat avec l'AUDAS a été constitué et celle-ci a réalisé une étude (rapport OMEEF) qui sera bientôt mise en ligne sur le site internet de la MDEE.

Observer pour développer une stratégie territoriale partagée

L'observatoire permet de récolter des informations, des données et d'établir des tendances qui

sont une aide à la décision pour les élus. Il permet d'identifier les bassins d'emploi dynamiques stratégiques pour le territoire.

Observer pour anticiper les besoins du territoire

Le territoire connaît des difficultés mais certains secteurs sont en croissance. L'observatoire va aider à identifier ces secteurs ainsi que les métiers porteurs. Ainsi, on constate que les filières BTP, transport/logistique sont en forte évolution.

Grâce à ces études, la MDE a pu cibler et étayer des projets d'actions et a déposé 4 dossiers d'action d'initiative territoriale auprès du CRIF relatifs à ces métiers porteurs. Un plan de formation a été élaboré en lien avec le CFM BTP de Trappes en vue de répondre à des demandes de collectivités en recherche d'ouvrier polyvalent en bâtiment. Ce projet n'a pas été retenu par le CRIF. Les deux projets AIT conventionnés sont : conseiller de vente et conducteur de bus.

Axe 2 : participer à l'anticipation des mutations économiques

2-1 : Animer la GPECT (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale)

La GPECT est un outil d'anticipation en réponse aux mutations économiques. Elle contribue à renforcer l'attractivité du territoire en mettant en adéquation des ressources existantes avec les besoins et leur adaptation aux évolutions.

La MDEE travaille sur un territoire élargi en partenariat avec la Maison de l'Emploi Amont 78 et est présente dans de nombreuses instances afin de donner un avis technique. Elle contribue aux projets territoriaux (Pacte pour l'emploi, SPEL, CODEV CAMY et OIN Seine Aval).

2-2 : Favoriser l'attractivité des métiers porteurs

La MDEE a mené différentes actions afin de mieux cibler et faire connaître les métiers porteurs tant aux demandeurs d'emploi qu'aux prescripteurs, telles que des visites de chantiers et d'entreprises ainsi que des réunions d'information.

2-3 : Anticiper les projets d'implantations d'entreprises

L'objectif de la MDEE est d'être le plus tôt possible informée des projets du territoire afin de coordonner l'offre et la demande d'emploi, d'identifier et anticiper les besoins des entreprises en amont. Elle relaie l'information auprès des prescripteurs.

2-4 : développer l'offre de service RH

La Maison de l'Entreprise a mis en place en partenariat avec la Maison de l'Emploi Amont 78 une plateforme de services RH sur le territoire élargi destinée aux TPE de l'industrie.

Le projet s'organise autour d'un socle commun qui mutualise les actions des deux structures ainsi que deux axes de spécialisation ; un axe vers le développement des compétences et la formation des salariés et l'autre vers l'offre de service aux salariés des TPE.



La première phase de l'action permet l'identification et le recensement des rôles des partenaires du territoire.

La deuxième phase consiste en un travail concret avec visites des entreprises et établissement d'un diagnostic ainsi qu'un accompagnement afin de répondre aux mieux à leurs besoins identifiés, sur un territoire élargi. On constate que les principaux problèmes que rencontrent les entreprises sont le recrutement, les sujets divers comme le financier, l'immobilier... et également la formation des salariés.

Des actions ont donc été menées en 2013 pour le développement des compétences et la formation des salariés en collaboration avec différents partenaires financeurs, organismes de formation, prescripteurs et surtout entreprises telles que Turboméca, Sagem, Permaswage et SNECMA.

2-5 : appuyer la sécurisation des parcours professionnels

La MDEE a renouvelé son partenariat avec le FONGECIF et ASCOVAE afin de développer le service de proximité et assure un point relais-accueil du Fongécif. Elle accueille les permanences du point relais-conseil VAE. Ces deux services ont connu une forte augmentation de la demande en provenance des salariés confirmant leur nécessité sur le territoire.

Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local

3-1 : contribuer au développement des compétences des actifs du Mantois vers les métiers porteurs du territoire

Le partenariat avec le Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne a été renouvelé en 2013 par l'accueil dans les locaux de la MDEE de sessions de pôle d'orientation dont plus de 35 % bénéficiaires du Mantois.

3-2 : aider au développement des compétences

Trois Actions d'Initiative Territoriales initiées en 2012 ont été réalisées en 2013 pour l'accompagnement des bénéficiaires vers les métiers du gros œuvre et des travaux publics, de conseiller de vente et d'aide médico-psychologique. Leur résultat mitigé ainsi que le grand nombre d'abandons confirment la nécessité d'une très bonne pré-sélection des bénéficiaires.

4 dossiers d'AIT ont été déposés fin 2013 dont 2 ont été retenus : conducteur de bus et conseiller de vente. Ces actions seront menées en 2014.

3-3 : contribuer au développement de l'emploi local

La 10^{ème} édition de la Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval a encore connu en 2013 un fort succès auprès de nos partenaires. Tous les secteurs ont été représentés mais on constate une baisse des offres d'emploi de 13,34 % due à un contexte économique difficile sur le territoire. Deux conférences ont eu lieu en matinée, un forum et un job-dating l'après-midi.

En 2014, la JEMSA se déroulera le 15 mai à la salle Jacques Brel à Mantes-la-Ville, selon la même

formule en raison de son succès.

Axe 4 : Réduire les obstacles culturels, sociaux à l'accès à l'emploi

4-1 contribuer au développement des clauses sociales

Le suivi des clauses sociales dans les marchés publics et privés a été repris par la Maison de l'Entreprise en mars 2013 avec l'embauche de la chargée de projet en provenance de la Mission Locale du Mantois.

Un suivi renforcé et une aide concrète des entreprises, des visites régulières sur chantier ainsi que la mise en place d'un partenariat efficace a permis de développer les résultats.

Des actions ont été mises en œuvre en parallèle telles que le développement d'actions de formation et la promotion des formations en alternance permettant la montée en compétence des bénéficiaires et la satisfaction des entreprises.

Site – portail internet www.mde-mantois.fr

Le site de l'association connaît une importante progression de sa fréquentation depuis sa création. Afin de proposer un service renforcé aux entreprises avec un accès par identification, il a été décidé en fin d'année 2013 d'effectuer une refonte globale du site en 2014 avec une modernisation qui offrira un accès smartphone et une ergonomie améliorée.

Le président remercie Monsieur Lecomte pour sa présentation claire et concise de l'activité de l'association en 2013.

Il propose ensuite à l'assemblée l'approbation du rapport moral 2013.

Résolution 1

Après présentation, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver le rapport moral 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le rapport financier

Monsieur Lecomte présente le compte de résultat charges et précise que sont incluses dans les achats les prestations des organismes de formation relatives aux AIT, l'étude de l'AUDAS ainsi que la convention avec le CIMAP. Les charges de personnel représentent le poste le plus important avec 73 % du montant des charges. Il indique que les autres postes sont stables.

Les produits sont identiques à l'exercice précédent à l'exception de la participation de la CAMY augmentée en raison de l'entrée de nouvelles communes dans la communauté d'agglomération.

Deux actions sont co-financées : il s'agit des clauses financées par le FSE In Europe CAMY et l'ACSE ainsi que la Plateforme RH financée par le FSE In Europe CAMY ainsi que par le CRIF.

Monsieur Lecomte précise que la subvention PFRH n'a pas été entièrement réalisée en raison de l'arrivée en septembre de la chargée de projet.

Il procède ensuite à la présentation du compte de résultat.

L'exercice présente un résultat de 17.717 € à affecter reprenant des charges exceptionnelles d'actions non effectuées sur l'exercice précédent ainsi que les AIT 2012 réalisées en 2013 avec donc un décalage d'une année.

Monsieur Launay, Expert Comptable, explique que la disponibilité au 31 décembre 2013 ne tient pas compte des dettes à échéance au 15 janvier de l'année suivante. La trésorerie est en réalité beaucoup moins élevée.

Monsieur POUTREL, Commissaire aux Comptes, explique à l'assemblée que les fonds dédiés correspondent au report de ressources prévues sur l'exercice vers des actions qui seront réalisées l'année suivante. Il donne ensuite lecture des rapports réglementaires généraux et spéciaux et procède à la certification des comptes 2013.

Monsieur Dominique BRAYE propose à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2013 et d'affecter le résultat d'un montant de 17.717 € en report à nouveau.

Résolution 2

L'assemblée générale ordinaire décide d'approuver le rapport financier ainsi que les comptes de l'exercice 2013 et d'affecter au report à nouveau l'excédent soit un montant de 17.717 €.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Perspectives 2014

Monsieur Lecomte présente de façon synthétique les grandes lignes du plan d'action CPO Etat 2014 qui est largement modifié par rapport à l'année 2013 avec la disparition de deux axes et qui devient :

Axe 1 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

1-1 : Animer la GPECT

1-2 : Plateforme de services aux entreprises (ex plateforme RH)

1-3 : Appuyer la sécurisation des parcours professionnels

Axe 2 : Contribuer au développement de l'emploi local

2-1 : Contribuer au développement des clauses sociales

DB

Il présente le plan d'actions hors CPO Etat :

- Consolider l'observatoire territorial par l'exploitation de l'outil AGDE et partenariat avec l'AUDAS.
- Aider au développement des compétences avec la réalisation de deux Actions d'Initiative Territoriale lancées en 2013.
- Organiser la 11^{ème} Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval.
- Favoriser l'attractivité des métiers porteurs.

Plan d'actions GPECT départemental :

Collaboration avec d'autres Maisons de l'Emploi sur deux plateformes bâtiment et transport, dont le pilote est pour la première la MDEE et pour la seconde la Maison de l'Emploi de Saint Quentin. La Maison de l'Emploi de Rambouillet s'est associée tardivement à ces actions.

Il dévoile à l'assemblée les trois plaquettes de présentation de la Maison de l'Entreprise et de ses actions qui ont été élaborées et qu'il diffuse auprès des participants.

Pour finir, Monsieur Lecomte présente et remercie l'équipe pour sa collaboration dans un contexte difficile et de plus, équipe restreinte pendant toute l'année 2013.

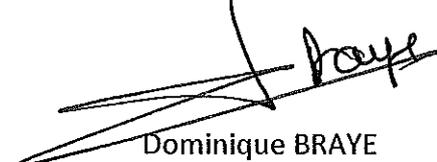
3. Questions diverses

Néant.

Avant de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de l'assemblée pour leur participation et plus particulièrement l'équipe de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval pour le travail effectué sous sa présidence qui va s'achever tout prochainement.

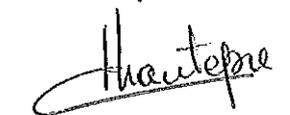
Il encourage les futurs élus et les partenaires financeurs à continuer à soutenir le travail engagé par l'équipe de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval sur un territoire durement touché par la crise économique avec les difficultés sociales qui en découlent.

Le Président



Dominique BRAYE

Le Vice-président

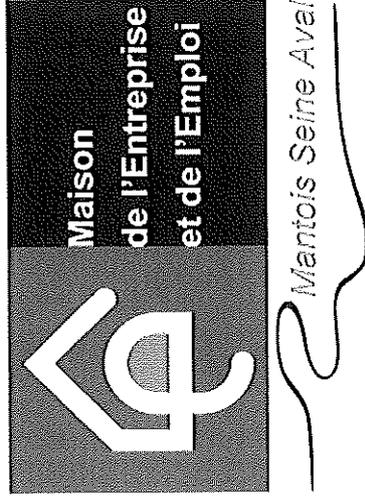


Jeannette CHANTEPIRE

le Vice-président



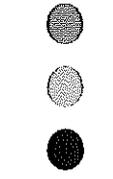
Daniel GOURIOU



● ● ● | RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval – 76 rue des Graviers – 78200 MAGNANVILLE
Téléphone: 01 34 78 29 00 / Fax: 01 30 92 04 48
www.mde-mantois.fr

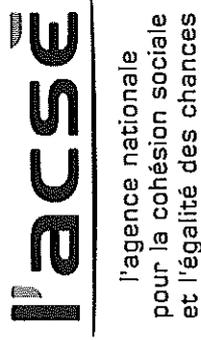
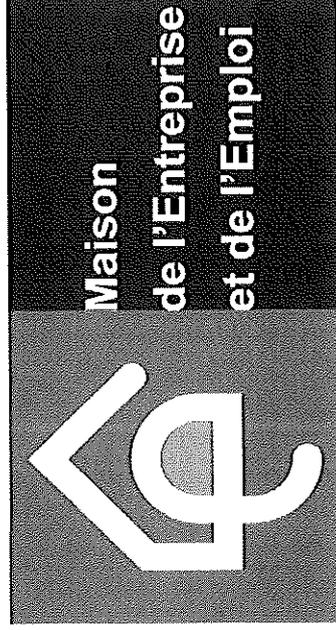
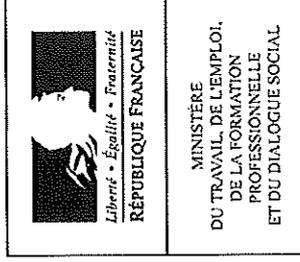
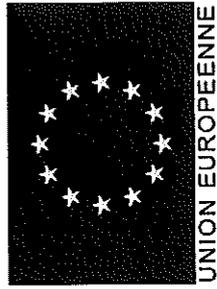




SOMMAIRE

Présentation de l'association	page 4
La réalisation du Plan d'actions 2013 :	
Axe 1 - Développer une stratégie territoriale partagée	page 7
Axe 1-1 Construire un observatoire territorial	
Axe 2 - Participer à l'anticipation des mutations économiques	page 10
Axe 2-1 Animer la GPECT	page 12
Axe 2-2 Favoriser l'attractivité des métiers porteurs	page 13
Axe 2-3 Anticiper les projets d'implantation d'entreprises	page 14
Axe 2-4 Développer l'offre de service RH	page 18
Axe 2-5 Appuyer la sécurisation des parcours professionnels	
Axe 3 - Contribuer au développement de l'emploi local	page 19
Axe 3-1 Développement des compétences CIMAP	page 20
Axe 3-2 Actions Initiatives Territoriales	page 21
Axe 3-3 Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval	
Axe 4 - Réduire les obstacles culturels, sociaux à l'accès à l'emploi	page 22
Axe 4-1 Développement des clauses sociales	
Site – Portail internet : www.mde-mantois.fr	page 24
Rapport financier 2013	page 25
Annexes : Le Conseil d'Administration, L'équipe, Glossaire	page 29

● ● ● | La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi est financée par :



● ● ● | La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi, un outil de développement territorial

Elle intervient en tant que structure d'ingénierie de projet et apporte des réponses innovantes en matière d'emploi, d'insertion et de développement économique, par une meilleure coordination des dispositifs et des acteurs locaux.

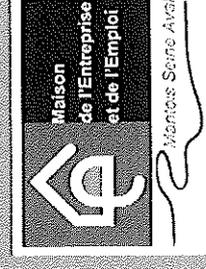
2013, un nouveau projet en lien avec la Stratégie Territoriale Emploi de la CAMY

»»» La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi en bref ...

- 2005 :** Loi de programmation pour la cohésion sociale.
La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines formalise le plan d'action de la future Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval.
- Juillet 2006 :** Labellisation de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval
- Nov. 2007 :** 1^{er} conventionnement avec l'Etat sur la période 2007-2010
- 2008 :** Loi relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi
- 2011 :** 2^{ème} conventionnement avec l'Etat sur la période 2011-2014
- 2012 :** 2^{ème} année de conventionnement avec l'Etat, CPO 2011-2014

- 2013 :** **Orientation vers l'entreprise et changement de dénomination :**
Nouveau nom : **Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval**
Nouveau directeur : Pierre LECOMTE

En France, le nombre de Maisons de l'emploi est passé de **300** à leur création en 2004 à **185** en janvier 2014.

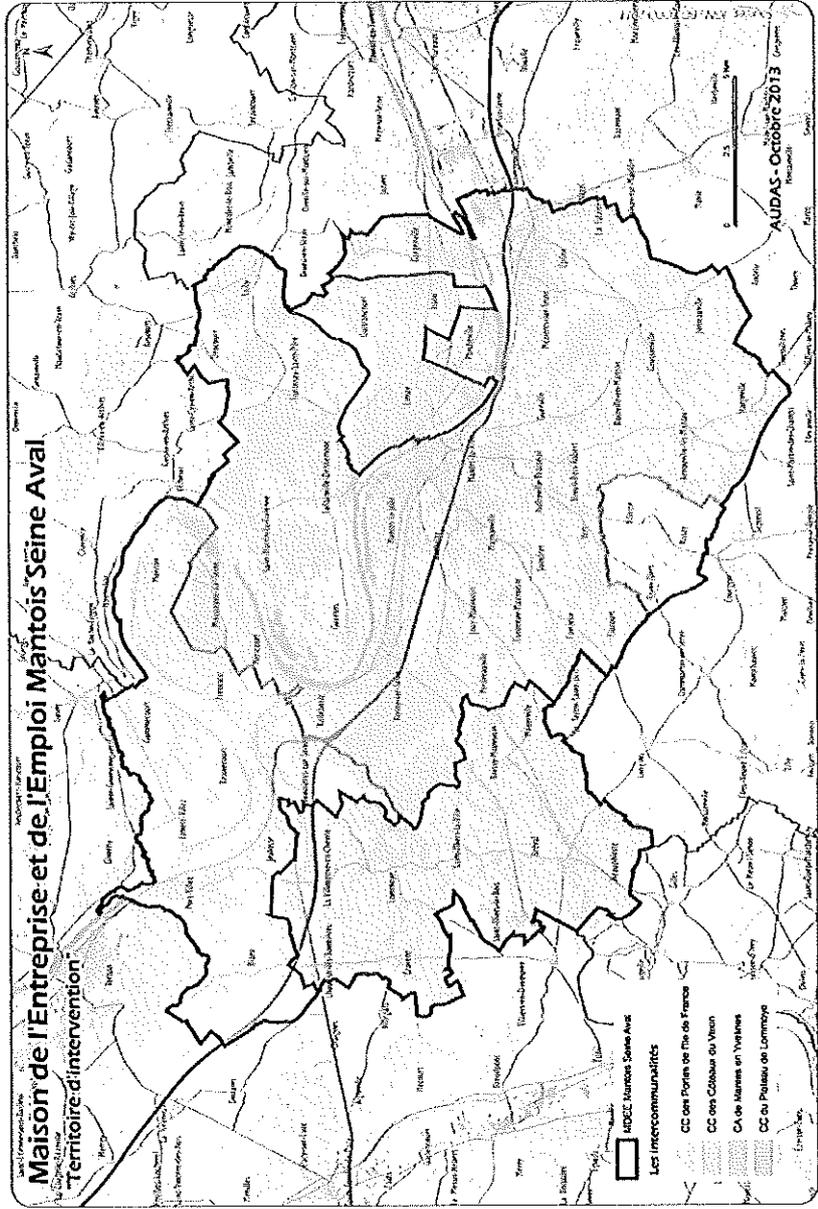


Le Territoire de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval

Bassin de vie représentant 59 communes, soit 161 156 habitants
Données INSEE 2011

Communes du périmètre géographique

Arnouville les Mantes	Jeufosse
Auffreville brasseuil	Jouy mauvoisin
Bennecourt	Jumeauville
Blaru	La Falaise
Boinville en mantois	Limay
Boinvilliers	Limetz-villez
Boissy mauvoisin	Lommoye
Bonnieres sur seine	Magnanville
Breuil-bois-robert	Mantes la jolie
Breval	Mantes-la-Ville
Buchelay	Menerville
Chauffour-les-bonnieres	Mericourt
Cravent	Mézières-sur-Seine
Drocourt	Moisson
Epône	Mousseaux sur seine
Favrieux	Neauphlette
Fiacourt	Perdreauville
Follainville-Dennemont	Port villez
Fontenay mauvoisin	Rolleboise
Fontenay saint père	Rosay
Freneuse	Rosny-sur-Seine
Gargenville	Sally
Gommecourt	Saint illiers la ville
Goussonville	Saint illiers le bois
Guernes	Saint martin la garenne
Guerville	Soindres
Guitrancourt	Vert
Hargeville	Villeneuve en Chevrie (la)
Issou	Villette



Les intercommunalités sur notre territoire :

- Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
- Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France
- Communauté de Communes du Plateau de Lommoye
- Communauté de Communes des Coteaux du Vexin

● ● ● | AXE 1-1 : Construire un observatoire territorial

Objectifs

- ✓ Capitaliser les données et études des différents acteurs
- ✓ Mieux connaître le tissu économique et la demande d'emploi
- ✓ Anticiper les besoins en recrutement du territoire
- ✓ Posséder un outil d'aide à la décision des acteurs locaux en matière de politique publique économique.

Moyens

- ✓ L'acquisition du logiciel AGDE «base de données entreprises» fin 2012, l'exploitation par l'équipe de la MDEE formée en 2013 à l'outil, contribue à l'alimentation de cet observatoire.
- ✓ Les 2 Maisons de l'Emploi du Nord Yvelines ont confié à l'AUDAS la réalisation d'une étude, afin d'appréhender plus finement la connaissance du territoire, ses problématiques et ses perspectives en terme socio économique.

Résultats

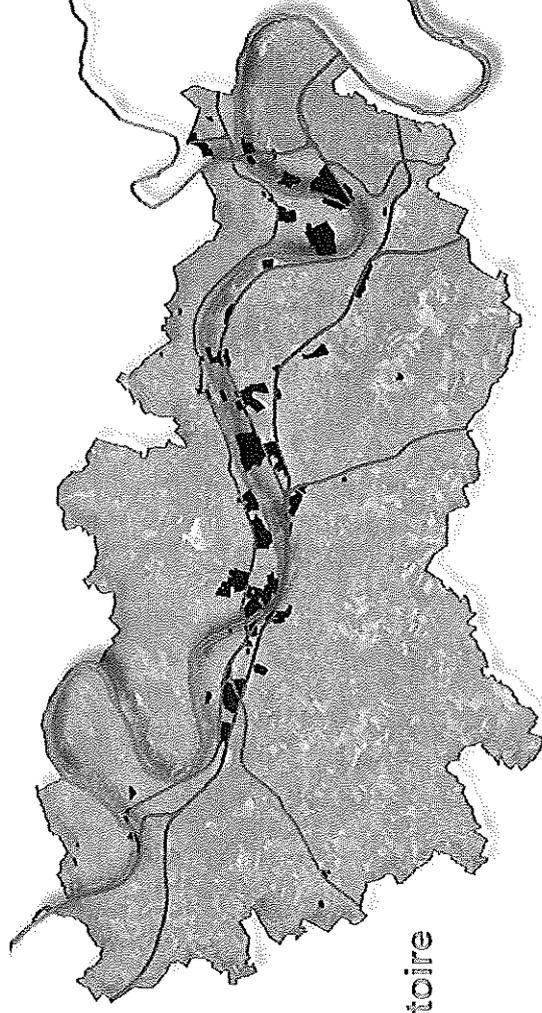
- ✓ Enrichissement de la base de données AGDE : accès aux données économiques Seine Aval
- ✓ Réalisation par l'AUDAS de l'Observatoire des Mutations Economiques de l'Emploi et de la Formation de Seine Aval (OMEEF) (consultable sur le site internet : www.mde-mantois.fr, rubrique observatoire)

● ● ● AXE 1-1 : Observer pour développer une stratégie territoriale partagée

Quelques illustrations de constats issus de l'observation du territoire et de l'étude de l'AUDAS

1. La moitié des emplois du secteur privé sont positionnés sur les Zones d'Activités Economiques

Dans un contexte économique difficile, les espaces économiques de Seine Aval (dont 60 Zones d'Activités) ont vu leur nombre d'emplois progresser entre 2010 et 2012 de 5% (+1.600 emplois privés) grâce à la mobilisation d'espaces fonciers.



Ces espaces sont stratégiques pour le territoire

Les ENJEUX

Lier davantage les acteurs de l'emploi et les acteurs économiques pour :

- Anticiper la création ou l'extension de nouveaux espaces économiques (potentiel d'emplois, vocation des zones...)
- Connaître les futures implantations et détecter les emplois « cachés »

● ● ● | AXE 1-1 : Observer pour anticiper les besoins du territoire

2. Une économie productive en difficulté, mais des secteurs en croissance

- Les filières BTP/Transport Logistique ont connu une croissance forte entre 2007 et 2012 avec des variables selon les secteurs
- Les Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, recyclage élimination des déchets : progression de 52% entre 2005 et 2007 soit un gain de 1400 emplois en 5 ans
- Les transports de fret et de voyageurs progressent
- Certains métiers peinent à recruter : maçons, couvreurs, plombiers chauffagistes, chauffeurs routiers, conducteurs de transport en commun, ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition non qualifiés, ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- Les métiers des services à la personne sont en développement

Ces analyses ont justifié nos 4 réponses à l'appel à projet du CRIF

Action d'Initiative Territoriale :

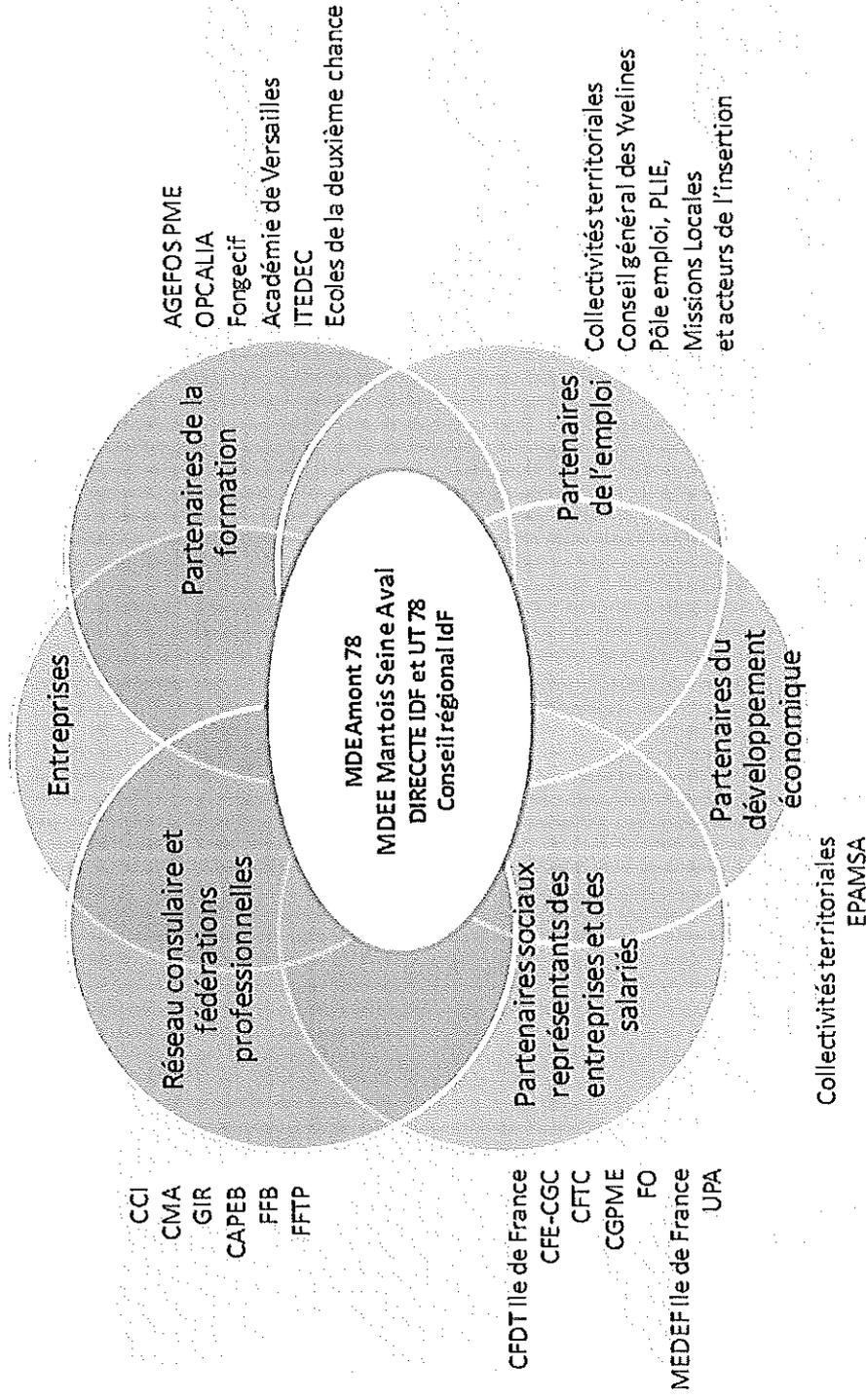
- *AIT Conseiller vente (retenue)*
- *AIT Conducteur BUS : titre professionnel (retenue)*
- *AIT Ouvrier polyvalent du bâtiment (refusée)*
- *AIT Aide Médico Psychologique (refusée)*

● ● ● AXE 2-1 : Animer la GPECT

La **Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale** est un outil d'anticipation pertinent en réponse aux mutations économiques.

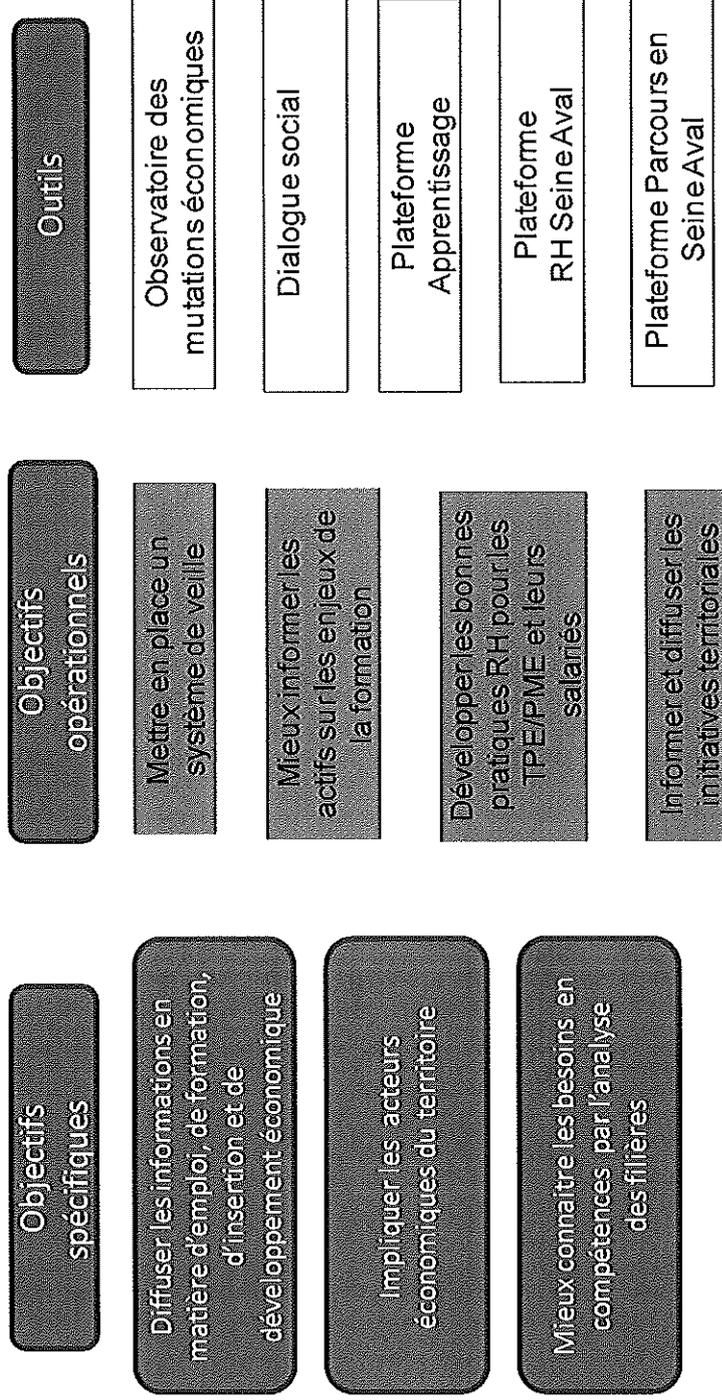
Elle doit contribuer à renforcer ou maintenir l'attractivité des territoires à travers la valorisation des ressources existantes, leur correspondance avec les besoins territoriaux, et leur adaptation aux évolutions.

Elle s'appuie sur un large partenariat et une dimension de dialogue social.



● ● ● AXE 2-1 : Animer la GPECT

La MDEE Mantois Seine Aval en lien avec la MDE Amont 78 intègre depuis 2011 une démarche globale de GPEC Territoriale dans l'ensemble de ses actions



La MDEE Mantois Seine Aval contribue aux projets territoriaux :

- Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique - CRIF
- Stratégie Territoriale de l'Emploi du territoire de la CAMY et CODEV
- CODEV OIN Seine Aval
- Service Public de l'Emploi Local

● ● ● AXE 2-2 : Favoriser l'attractivité des métiers porteurs



■ Rappel des filières porteuses de notre territoire :

- INDUSTRIE
- TRANSPORT/LOGISTIQUE
- BÂTIMENT
- COMMERCE
- SERVICE À LA PERSONNE

■ Pour affiner la connaissance des métiers porteurs, la MDEE a mené différentes actions :

- Visite du chantier SOGEA Rosny 11/04/2013 : candidats AIT BTP 2013
- Visite SAGEM 16/04/2013 : découverte des métiers de l'industrie
Conseillers Mission locale et Pôle Emploi,
Service PVEI CAMY, ADEFIM, DRH TURBOMECA
- Présentation 11/07/2013 aux bénéficiaires du chantier d'insertion de
Beynes des possibilités d'intégration des missions clauses et
des métiers porteurs
- Rencontre du responsable RH BUFFET CRAMON 26/07/2013 pour
organiser une visite et faire une présentation de la formation dispensée à
l'ITEM du Mans en alternance à l'équipe de la Mission Locale du Mantois et
plus largement aux prescripteurs du territoire.
- Réunion ETT- ETT(I) CFM BTP 19/11/2013 pour mise en place formation CIF
CDD CQP Coffreurs Bancheurs
- 4 Pôles d'orientation CIMAP : sessions d'information métiers aide à la personne

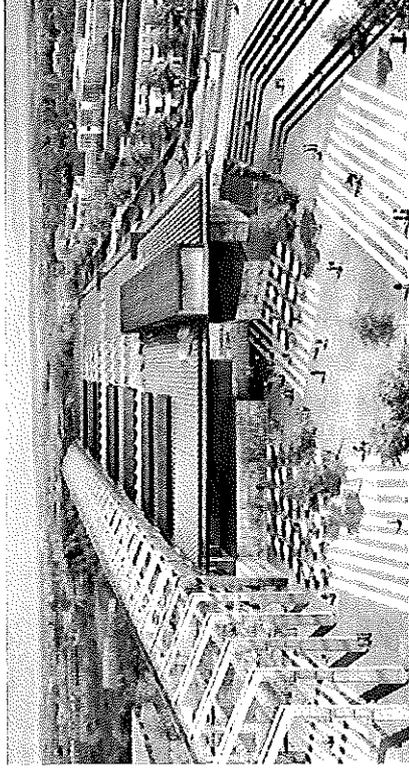


AXE 2-3 : Anticiper les projets d'implantations d'entreprises



Dans le cadre de sa nouvelle agence de la Zone Buchelay 3000
 Collaboration en perspective du recrutement de soudeurs, de chaudronniers, de chargé d'affaires.

La Halle en Ville, Mantes-en-Yvelines



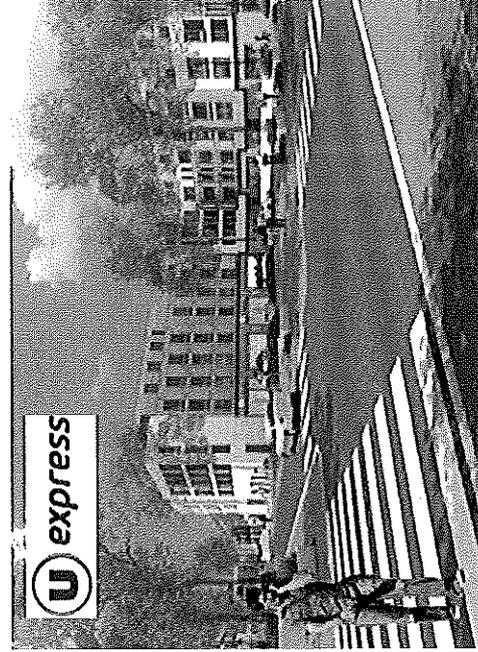
Opérations d'insertion pendant la phase de chantier

Analyse des postes dédiés au fonctionnement du site :

Agents de sécurité,
 Opérateurs de maintenance,
 Techniciens de surface....

Préparation des candidats à destination des enseignes commerçantes

Vendeur, Caissier,
 Manutentionnaire...



À Rosny-sur-Seine, le supermarché du nouveau quartier Grand Place ouvrira début 2014
 La création de cette surface commerciale de 900 m² nécessite l'embauche d'une vingtaine de salariés.
 Hôtesse de caisse et employés de rayon

Nos objectifs :

Réussir la mise en adéquation de l'offre d'emplois créés avec la demande locale d'emploi

Notre action :

- Participer à la définition des postes proposés
- Préparer les opérations de recrutement en nombre et contribuer à la réussite d'une implantation
- Anticiper les besoins en formation et préparer la mise en place de cursus adaptés
- Mettre en contact les acteurs de l'emploi avec les entreprises qui créent ces nouveaux emplois

● ● ● | AXE 2-4 : Développer l'offre de service RH

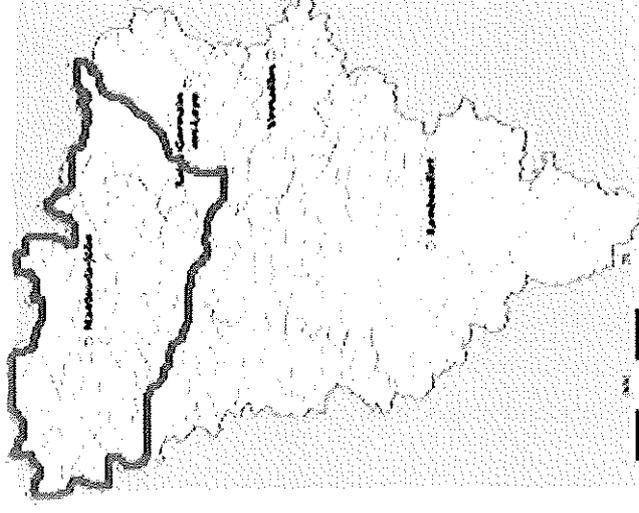
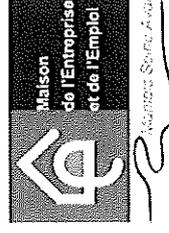
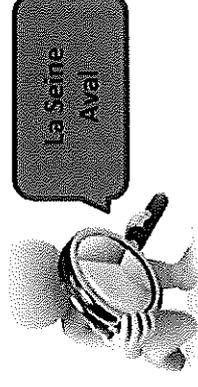
La Plate-Forme RH Seine Aval

Dans la poursuite des expériences menées autour du secteur de l'industrie, les Maisons de l'Emploi Amont 78 et Mantois Seine Aval ont décidé de porter un projet commun de Plate-Forme de services RH à l'échelle du territoire de la Seine Aval.

Le projet et son organisation

- **1 socle commun :**
 - Mobiliser et capter les TPE,
 - Identifier leurs besoins RH et les accompagner dans leurs problématiques.
 - Professionnaliser le dirigeant dans le processus de recrutement, d'intégration et de management
- **2 axes de spécialisation :**
 - Développement des compétences et de la formation des salariés au sein de l'entreprise
 - Offre de service aux salariés des TPE de – 20 salariés

- **2 chargés de mission RH**



● ● ● | AXE 2-4 : Développer l'offre de service RH

La Plate-Forme RH Seine Aval

1ère phase : Recensement et identification de l'offre de services des partenaires du territoire en matière RH et autres thématiques.

Des rencontres :

- *Partenaires / réseau emploi (Pôle Emploi Mantes la Jolie, St Germain, Mission locale, Entreprises Intérim, SIAE,.....)*
- *Partenaires / réseau de la formation (AFPA, AFORP)*
- *Partenaires / financement de la formation (ADEFIM)*
- *Partenaires / prestations diverses : CCIVY, Syndicats Patronaux, Réseaux d'Entreprises (PLATO, GIR, GIM....), Bureaux d'Etudes (conventions de revitalisation), Allo Service Public.....*

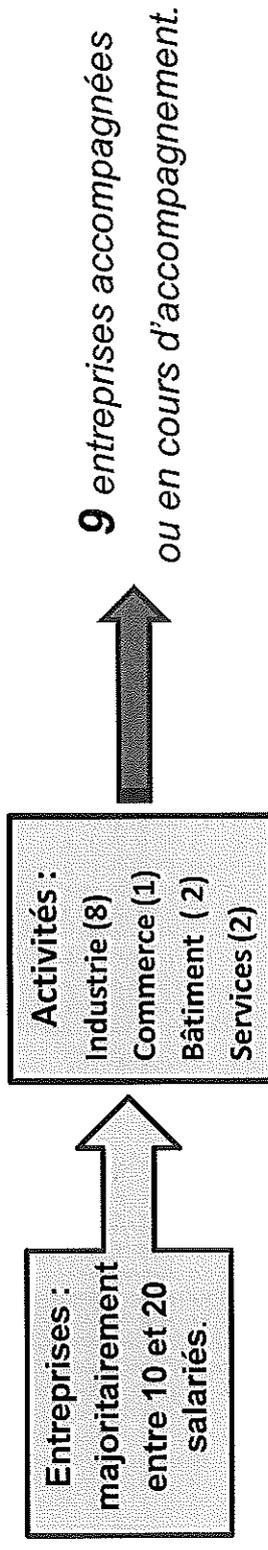
Des analyses : croisement des diagnostics, étude BPI, et offre de services des partenaires

➔ **Identifier l'absence de services sur le territoire répondant aux besoins exprimés des entreprises**

2ème phase : Diagnostics et accompagnement des entreprises identifiées.

➔ **58 entreprises contactées (contacts téléphoniques ou rencontres)**

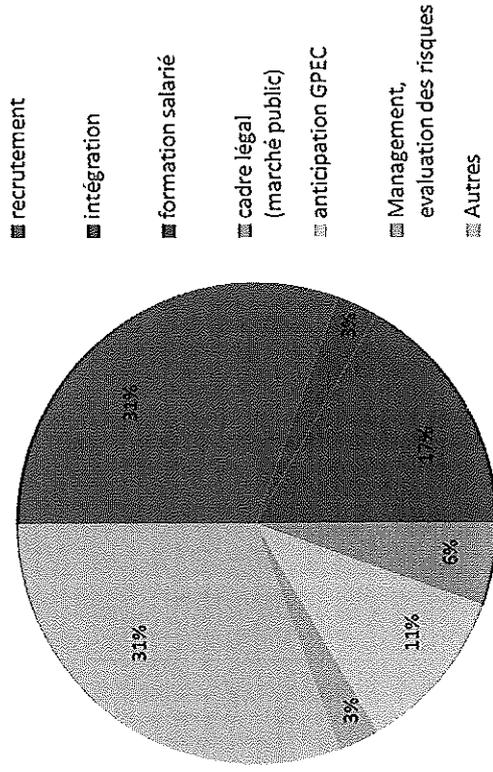
➔ **13 entreprises visitées et diagnostiquées**



AXE 2-4 : Développer l'offre de service RH

« Diagnostic et accompagnement des entreprises »

13 entreprises diagnostiquées

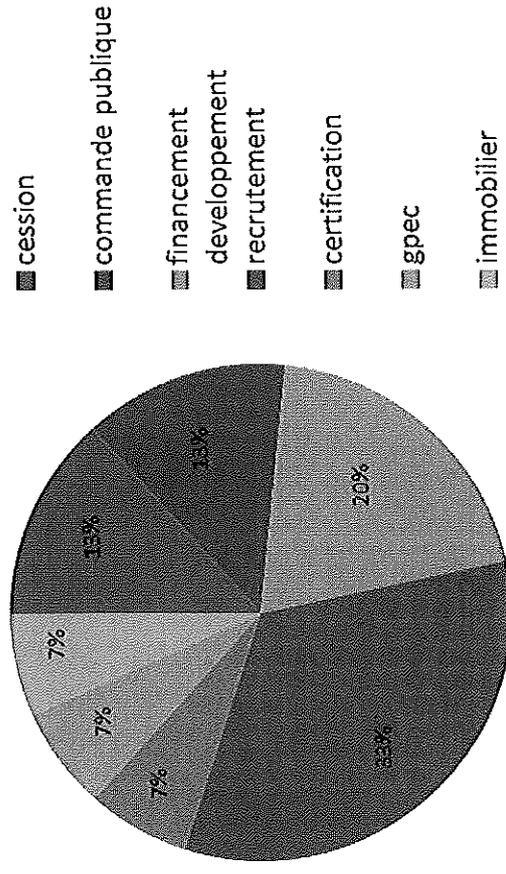


Les 3 problématiques majeures repérées :

- 1) recrutement
- 2) sujets divers : financier, immobilier, stratégie développement, certification, cession d'entreprise...
- 3) formation des salariés

9 entreprises accompagnées

- l'accompagnement au recrutement et la sensibilisation à la mise en place d'une GPECT : assurés par la MDEE
- les autres sujets, traités par les partenaires (CCIVY, Pôle Emploi, Mission Locale, AFORP, ADEFIM, CGPME, Sémaphores et Altedia (conventions de revitalisation), Aface, Trésorerie Générale...) : en lien avec la MDEE



● ● ● AXE 2-4 : Développer l'offre de service RH

« Développement des compétences et de la formation des salariés au sein de l'entreprise »

Formation inter entreprises pour répondre aux besoins des recrutements des entreprises

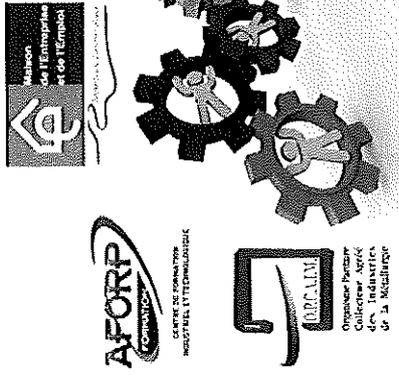
Contrat pro opérateur régleur sur machine à commande numérique

Lancement de la 2^{ème} session

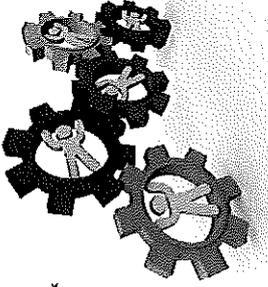
4 entreprises partenaires : Turboméca, Sagem, Permaswage, SNECMA,

Partenariat ADEFIM et AFORP

8 postes



pôle emploi



mission
LOCALE
DU MANTOIS



Process de recrutement :

Attractivité du métier : intermédiaires de l'emploi, informations collectives

Partenariat Pôle Emploi, Mission Locale sur le sourcing

Examen de l'intérêt d'une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)

Recrutement

L'ingénierie du projet initial et ses résultats concluants ont permis
la mise en place d'un 2^{ème} cycle de formation
avec le regroupement des 2 entreprises partenaires de la 1^{ère} session



Turbomeca
Groupe SAFRAN



SAGEM

ainsi que 2 entreprises sous-traitantes.

PERMASWAGE



Snecma
Groupe SAFRAN

● ● ● AXE 2-5 : Appuyer la sécurisation des parcours professionnels

Favoriser les services de proximité

La MDEE assure un Point relais-accueil du Fongecif en direction des salariés



Elle est un lieu ressource de proximité et un intermédiaire déterminant :

- ✓ pour trouver les réponses concernant la prise en charge d'un projet professionnel
- ✓ pour obtenir un fond de dossier de demande de prise en charge d'un bilan de compétences, d'une validation des acquis de l'expérience, d'un congé individuel de formation (pour les CDI et CDD) ou d'une formation hors temps de travail.

En 2013, la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi a reçu et informé sur sa permanence malgré une suspension temporaire de près de 6 mois :

- ✓ **18** salariés et demandeurs d'emploi dont plus de **33%** ont reçu un avis favorable à leur demande de financement

La MDEE accueille le Point relais-conseil VAE



Depuis septembre 2012, ASCOVAE, opérateur du CRIF, tient une permanence sur rendez-vous à la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi. **94** personnes ont été accueillies en 2013 contre **38** en 2012.

Compte tenu du nombre croissant de demandes sur notre territoire, le nombre de permanences a été augmenté en 2013. Elles se tiennent maintenant **tous les lundis**.

Typologie du public accueilli en 2013 : 63 % de femmes et 37 % d'hommes

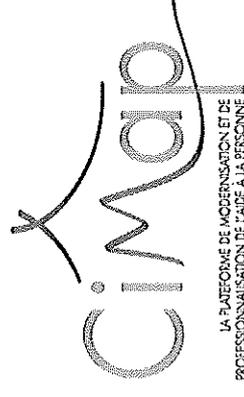
Faisabilité des projets : 69 %

Âges : moins de 25 ans 3 % de 25 à 29 ans : 13 % de 30 à 44 ans : 57 % plus de 45 ans : 27 %

Niveau acquis : VI : 12 % V : 29 % IV : 29 % III : 17 % II : 10 % I : 3 %

Secteurs d'activité : commerce : 23 % - service à la personne : 21 % - services aux entreprises : 13 % - fonction publique : 12 % industrie : 8 % - BTP/génie civil : 4 % - agriculture : 1 % - autres : 18 %

● ● ● | AXE 3-1 : Contribuer au développement des compétences des actifs du Mantois vers les métiers porteurs du territoire



Partenariat avec le Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne - CIMAP (externalisé en 2012)

Le CIMAP s'engage à réaliser le déploiement de l'offre de formation en direction des salariés et des demandeurs d'emploi jeunes et adultes du territoire du Mantois autour du dispositif de formation :

- Pôle d'orientation : sessions d'information collectives et individuelles, diagnostic et préconisation de parcours personnalisés, recherche de solutions de formations et mise en relation des bénéficiaires avec les employeurs.
- Pôle pré-qualifiant : formations pré-qualifiantes sanitaire et sociale, assistante de vie aux familles, Aide Médico-Psychologique.
- Pôle qualifiant : formations qualifiantes permettant l'obtention des diplômes d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, d'AMP, assistant de vie aux familles, des passerelles modulaires aide-soignant.

4 sessions « Pôles d'orientation »
ont été organisées en 2013 dans les locaux de la MDEE
84 personnes accueillies
dont **30 bénéficiaires du Mantois (35,7 %)**.

● ● ● | AXE 3-2 : Aider au développement des compétences

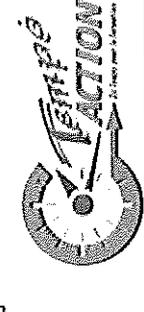
Déploiement d'Actions d'Initiative Territoriale en faveur de l'emploi : les actions d'accompagnement vers l'emploi (dispositif du Conseil Régional IDF)

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi a initié 3 AIT qui s'articulent autour d'un accompagnement intensif pour permettre à des candidats en reconversion ou sans formation particulière d'acquérir des aptitudes et compétences dans les métiers dits porteurs, pour lesquels une augmentation des effectifs est pressentie sur le territoire :

✓ Conseiller de vente



✓ Aide médico-psychologique



✓ Métiers du gros œuvre et des travaux publics



Sur **36** stagiaires au total :

→ 10 ont abandonné

→ 3 ont été exclus de l'action

→ 9 ont trouvé un emploi dont 2 contrats en alternance et 1 contrat aidé

→ 8 ont trouvé une formation

Fin 2013 : sur 4 demandes AIT déposées , 2 sont retenues :
Conducteur de bus, Conseiller de vente

● ● ● AXE 3-3 : Contribuer au développement de l'emploi local

Organiser la Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval

- La 10^{ème} édition a concentré sur une journée deux temps forts : **2 conférences** en matinée, un **forum et un job-dating** l'après-midi le 18 avril 2013 à la salle Jacques Brel de Mantes la Ville.
- **52 exposants** dont **37 entreprises** des secteurs de l'industrie, du commerce, du bâtiment, des transports et de la santé, **6 centres de formation par l'apprentissage**, **4 centres de formation** et **5 structures ressources**.
- **508 personnes** orientées par 29 prescripteurs spécialisés dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion professionnelle.
- **Plus de 260 offres d'emploi** (contre 300 en 2012)

Principe de fonctionnement :

- La MDEE invite les entreprises. Elle diffuse les offres d'emploi auprès du réseau des prescripteurs qui sélectionne et invite les candidats .
- Pôle emploi et la Mission Locale du Mantois ont une place privilégiée dans le positionnement et la préparation du public ainsi que dans l'accueil et l'accompagnement des candidats sur le forum.

Malgré un contexte économique défavorable, les entreprises sont fidèles à cet évènement et sont satisfaites de la qualité du pré-recrutement et de préparation des candidats.

La JEMSA connaît un franc succès en répondant parfaitement aux besoins et aux attentes des entreprises et des recruteurs.

MISSION
LOCALE
DU MANTOIS



pôle emploi



10^{ème} édition **Journée de l'emploi**
Mantois Seine Aval
Jeudi 18 avril 2013

L'évènement emploi du Mantois !

Prenez contact avec
votre conseiller emploi

Participez à la
Journée de l'emploi

Plus d'offres sur le site Internet
www.emploi.mantoseineaval.fr

Logo of Pôle emploi and Mission Locale du Mantois.

● ● ● | AXE 4-1 : Contribuer au développement des clauses sociales



1. Un accompagnement renforcé des entreprises : Une procédure claire, des visites régulières sur chantier, l'aide dans le choix des mesures emploi
2. Un renforcement du partenariat pour la montée en compétences des publics (ETT/ETT I/ CFM BTP/GEIQ)
3. Mise en place d'un comité partenarial (pôle emploi, mission locale, ETT, SIAE, GEIQ, centre de formation) de suivi mensuel des bénéficiaires pour sécuriser et assurer les parcours

Les résultats 2013

ANRU	CLAUSES	TOTAL
44 806 heures	23 506 heures	68 312 heures
22 opérations	14 opérations	36 opérations
75 contrats signés (ETT/CDD)	85 contrats signés (85% ETT/11% CDD)	160 contrats signés
Contrats en alternance 8%		
14% en 2012 contre 1% en 2011		
40 personnes concernées :	44 personnes concernées :	84 personnes
<ul style="list-style-type: none"> • 78% <26 ans dont 79% résidant ZUS • 65% sont sans qualification à l'entrée. • 6% sont des femmes sur les postes de nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> • 59% <26 ans dont 52% résidant en ZUS • 55% % sont sans qualification à l'entrée 	ont bénéficié d'un contrat.
57% sont toujours en emploi ETT/CDD et 7% sont en CDI	62% sont en emploi ETT/CDD	Résultat
11% sont en formation	6% sont en formation	à 6 mois
25% sont en recherche d'emploi	32% sont en recherche d'emploi	
68% sont toujours en emploi	46% sont toujours en emploi	Résultat
11% sont en formation	4% sont en formation	à 1 an
21% sont en recherche emploi	46% sont en recherche emploi	

● ● ● | AXE 4-1 : Contribuer au développement des clauses sociales

La multiplicité des chantiers permet des suites de parcours et la montée en compétences des publics.

Malgré des contrats précaires en intérim, il s'avère que les bénéficiaires des chantiers clausés recrutés en intérim se voient proposer des missions ultérieurement et bon nombre sont maintenus de ce fait en emploi.

Actions mises en œuvre en parallèle :

⇒ Développement d'actions de formation :

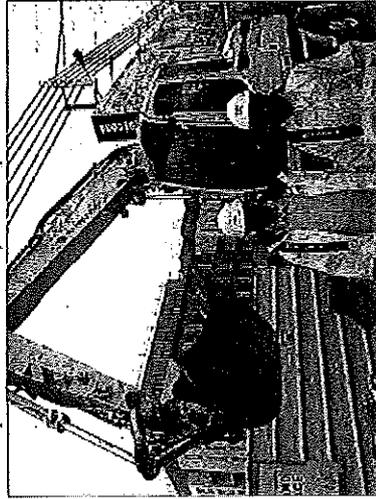
- ✓ 2 836 heures de formation ont été réalisées par 15 bénéficiaires avec pour conséquences la montée en compétences des publics peu ou pas qualifiés et de ce fait la mise à disposition auprès des entreprises de personnes qualifiées.
- ✓ 6 personnes ont obtenu un CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins)
- ✓ 6 personnes ont obtenu des certificats de compétences professionnelles par le CFM BTP en coffrage/banche/V.R.D (voirie, réseaux, distribution)

⇒ Promotion des formations en alternance : En mobilisant les dispositifs d'accès à l'apprentissage du CRIF :

- ✓ **SDAM :** Stage de découverte de l'apprentissage et des métiers : Accueil des bénéficiaires moins de 26 ans sur des plateaux techniques pour validation des savoirs être et des savoirs faire (sécurité sur les chantiers, gestes et postures...)
- ✓ **Passerelles d'accès à l'apprentissage :** Permettent de tester les publics moins de 26 ans sur des conventions de stages de plusieurs semaines avant de signer un contrat en alternance (sécurisant pour l'entreprise).

La Maison de l'emploi facilite l'insertion des jeunes

ROSNY-SUR-SEINE. Les jeunes en difficulté ont souvent du mal à s'insérer dans la vie professionnelle. La Maison de l'emploi met le pied à l'étrier à ceux qui sont le plus motivés. Aurélien, 23 ans, est un exemple de réussite.



Le chantier de la Seine à Rosny-sur-Seine.

23 ans, Aurélien Tenin est un jeune de retour au travail. Grâce à la motivation et à l'aide de la Maison de l'emploi de Rosny-sur-Seine, il a pu obtenir un contrat de travail en intérim. Aurélien travaille sur un chantier de construction de bâtiments Eurovia.

« La relation locale est un atout pour les jeunes et les entreprises », explique Aurélien. « L'accompagnement de la Maison de l'emploi, ainsi que les conseils et les conseils de la Maison de l'emploi, ont permis de trouver un contrat de travail en intérim. Je suis très satisfait de mon parcours et de mon avenir professionnel. »

Le savoir-être est, dans un monde où les entreprises cherchent à recruter des personnes motivées et capables de relever des défis, un véritable atout. C'est pourquoi la Maison de l'emploi de Rosny-sur-Seine propose des ateliers de formation pour aider les jeunes à développer ces compétences.

En intérim, Aurélien Tenin a gagné son pied à l'étrier. Il a pu tester le métier de constructeur et a pu signer un contrat de travail en intérim. Il est aujourd'hui salarié d'Eurovia et travaille sur un chantier de construction de bâtiments.

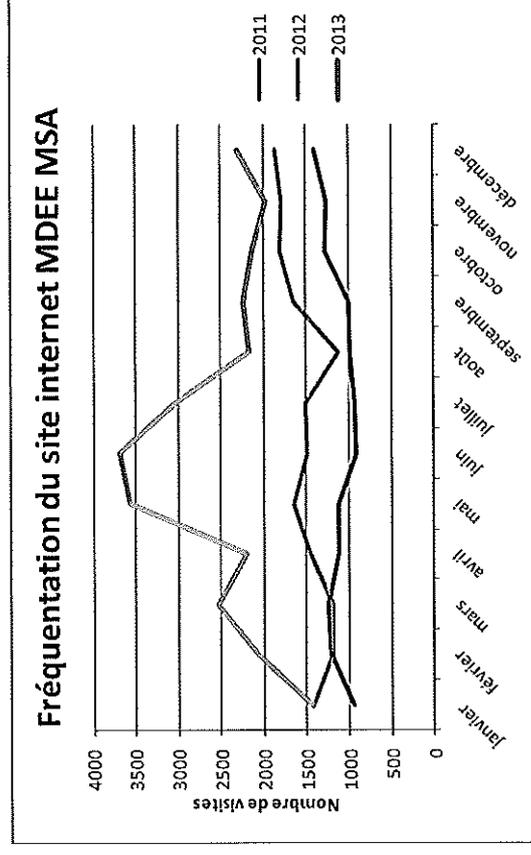
Le site internet de l'association a été créé en 2009 et mis en ligne en mai 2010 dans l'objectif d'assurer une fonction **ressources et de coordination de l'information** dans le cadre des axes de mission de la première convention signée avec l'Etat.

Aujourd'hui, on trouve sur le site internet :

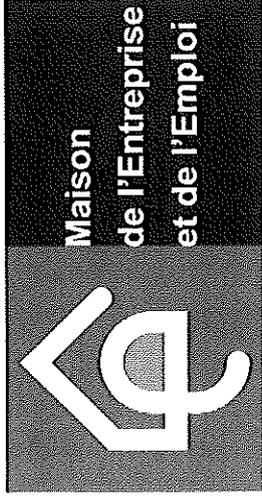
- L'actualité des partenaires emploi, formation, création, développement économique
- L'actualité de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Les données du territoire (Pôle Emploi, OREF, DIRECCTE...)
- Les études, diagnostics et résultats d'expérimentations en lien avec notre territoire
- De l'information sur l'actualité en matière d'emploi et de formation (réglementation, réforme, dispositif...)

On observe une progression significative de la fréquentation du site internet depuis sa création.

25 588 visites et 65 722 pages vues en 2013



La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi a d'autres ambitions pour le site. En plus de ce qu'elle apporte aujourd'hui à ses partenaires et au public, elle a décidé en 2013 de proposer un service aux entreprises avec accès privilégié par identification qui sera opérationnel en 2014. Une refonte globale du site offrira une compatibilité avec les Smartphones et en améliorera l'ergonomie et l'accessibilité.



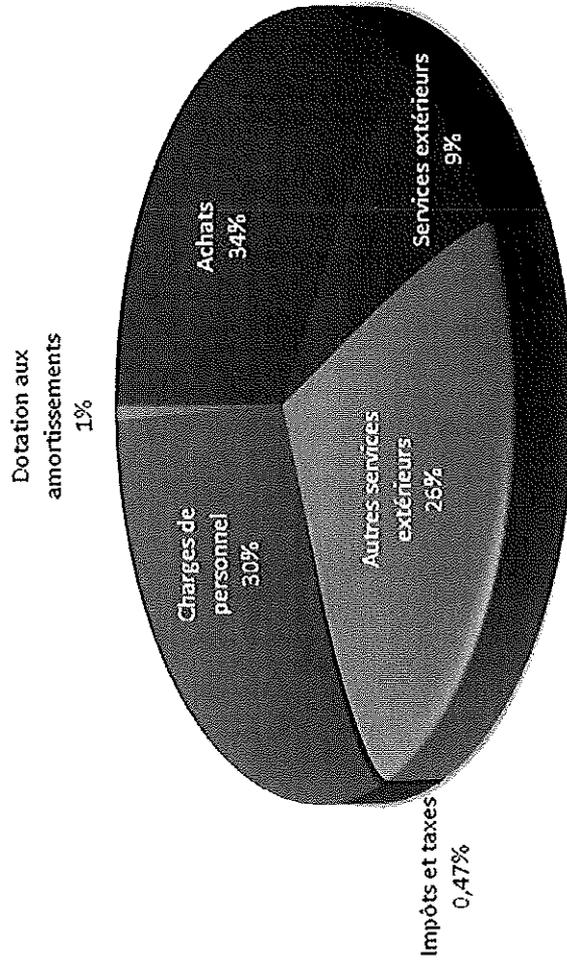
● ● ● | **RAPPORT FINANCIER**
2013

Compta  Ile de France **Cabinet comptable**

 **A U D I F E X** Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

Charges

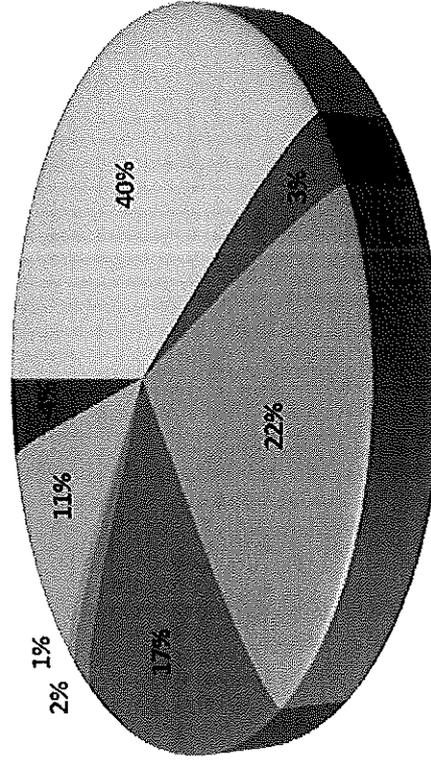


Comptes	CHARGES	2012	2013
60	Achats	91 379 €	133 590 €
	dont sous traitance opérateurs	89 236 €	126 582 €
61	Services extérieurs	29 473 €	33 833 €
62	Autres services extérieurs	20 245 €	102 851 €
	dont mise à disposition personnel		77 171 €
63	Impôts et taxes	2 986 €	1 826 €
64	Charges de personnel	92 218 €	117 704 €
65	Autres charges	3 €	4 €
68	Dotation aux amortissements	2 825 €	2 595 €
		239 128 €	392 403 €

COMPTE DE RESULTAT

Produits

- DGEFP-DIRECCTE UT78 CPO
- CA de Mantes en Yvelines
- FSE In EUROPE CAMY
- ACSE CUCS Clauses
- CC des Portes de l'Ile-de-France
- Sub. conventions non réalisées
- Conseil Régional IDF
- CC du Plateau de Lommoye



PRODUITS	2012	2013
DGEFP-DIRECCTE UT78 CPO	204 897 €	204 897 €
CA de Mantes en Yvelines	73 829 €	90 000 €
CC des Portes de l'Ile-de-France	9 893 €	9 893 €
CC du Plateau de Lommoye	4 347 €	4 347 €
FSE In EUROPE CAMY		59 178 €
<i>dont Clauses sociales</i>		29 178 €
<i>dont PFRH</i>		30 000 €
ACSE CUCS Clauses		17 000 €
Conseil Régional d'Ile-de-France	94 880 €	112 045 €
<i>dont PFRH</i>		30 000 €
<i>dont AIT</i>	94 880 €	82 045 €
Alignement compte de tiers	4 €	- €
Sub. conventions non réalisées		- 20 798 €
	387 850 €	476 562 €

COMPTE DE RESULTAT

Résultat après produits et charges exceptionnels

	2012	2013
Produits d'exploitation	387 850 €	476 562 €
Charges d'exploitation	239 128 €	392 403 €
Résultat d'exploitation	148 721 €	84 160 €
Produits exceptionnels	9 676 €	- €
Charges exceptionnelles	13 214 €	1 134 €
Report ressources exercice antérieur	4 808 €	97 813 €
Engagements à réaliser sur subventions	97 813 €	163 122 €
Excédents	52 178 €	17 717 €
Contributions volontaires CAMY	39 064 €	780 €

Bilan

A C T I F		P A S S I F	
Immobilisations	13 105 €	Fonds associatifs	59 849 €
Incorporelles	- €	Fonds propres	52 178 €
Corporelles (installations, matériel bureau...)	13 105 €	Résultat antérieur attente reversement	-
Financières (titres BPVF, dépôts de garantie...)	- €	Résultat de l'exercice	17 717 €
Actif circulant	423 786 €	Autres réserves	4 839 €
Créances	194 449 €	Réserve pour charges personnel	11 688 €
Disponibilités	228 280 €	Provisions et fonds dédiés	163 122 €
Charges constatées d'avance	1 057 €	Dettes	213 920 €
TOTAL	436 891 €	Fournisseurs	140 127 €
		Fiscales et sociales	73 793 €
		TOTAL	436 891 €

Annexe : Le Conseil d'Administration

- **Monsieur Dominique BRAYE**, Président de l'association. Président de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Président de l'Agence Nationale de l'Habitat
- **Madame Jeannette CHANTEPIE**, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye, Maire de Bréval. Vice-Présidente de l'association.
- **Monsieur Daniel GOURIOU**, Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France, Maire de Moisson. Vice Président de l'association.
- **Monsieur Paul MARTINEZ**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Buchelay
- **Monsieur André SYLVESTRE**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Magnanville, Conseiller Général des Yvelines
- **Monsieur Michel VIALAY**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Mantes-la-Jolie, Conseiller Général des Yvelines
- **Madame Monique BROCHOT**, Vice-Présidente de la CAMY, Maire de Mantes-la-Ville
- **Madame Chantal COULANGE**, Directrice adjointe DIRECCTE IDF, Responsable UT-78
- **Monsieur Philippe PORTAL**, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie
- **Monsieur Dominique DE GRYSE**, Directeur Territorial Yvelines Pole Emploi
- **Monsieur Patrick BOSCHAT**, Directeur AFPA 78
- **Madame Patricia GUIGNARD**, Vice-Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles – Val d'Oise/Yvelines
- **Monsieur Harris BODARD**, Délégué Général Groupement Interprofessionnel Région Vallée de Seine (GIRVS)

Annexe : l'équipe de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi

Direction

Pierre LECOMTE

01.34.78.29.01

p.lecomte@mde-mantois.fr

Assistante administrative et financière

Hélène MAZON remplacement de Christelle DESCHAMPS

01.34.78.29.00 (congé maternité)

h.mazon@mde-mantois.fr

Chargées de projet

Pascale RENARD

01.34.78.29.03

p.renard@mde-mantois.fr

Isabelle MESPELAERE

01.34.78.29.02

i.mespelaere@mde-mantois.fr

 | **Site - Portail internet www.mde-mantois.fr**

Annexe : GLOSSAIRE

ACSE :	Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances
ADEFIM :	Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie
AGDE :	Analyse et Gestion des Données d'Entreprises :
AIT :	Actions d'Initiative Territoriale
AMP :	Aide Médico-Psychologique
AUDAS :	Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval
CCIVY :	Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Yvelines
CIF :	Congé Individuel de Formation
CIMAP :	Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne
CODEV :	Comité de Développement
CRIF :	Conseil Régional Ile de France
DIRECCTE :	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DLA :	Dispositif Local d'Accompagnement
ETT :	Entreprise de Travail Temporaire
ETT-I :	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FHTT :	Formation Hors Temps de Travail
GEIQ :	Groupement Entreprises Insertion Qualification
GPECT :	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences Territoriale
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
JEMSA :	Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval
OIN :	Opération d'Intérêt National
OMEFF :	Observatoire des Mutations Economiques, de l'Emploi et de la Formation
OPCA :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OREF :	Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation
PESA :	Parcours En Seine Aval
POE :	Préparation Opérationnelle à l'Emploi
PVEI :	Politique de la Ville Emploi Insertion
RH :	Ressources Humaines
SDAM :	Stage de Découverte de l'Apprentissage et des Métiers
SIAE :	Structures d'Insertion par l'Activités Economiques
SPEd :	Service Public de l'Emploi Local
SPEL :	Service Public de l'Emploi Départemental
TPE :	Très Petite Entreprise
UT 78 :	Unité Territoriale des Yvelines
VAE :	Valorisation des Acquis et de l'Expérience

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

17 rue Porte Chant à l'Oie

78200 Mantes la Jolie

Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

35, rue Aristide Briand – BP 71004

78131 Les Mureaux Cedex

Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

MAISON DE L'ENTREPRISE & DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
76, Rue des Graviers

SIRET 498 0580197 00019

APE 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés
Bureau de Mantes La Jolie

*17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16*

Bureau des Mureaux

*35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2013**, sur :

- le contrôle des Comptes Annuels de l'association « **La Maison de l'entreprise & de l'Emploi Mantois Seine Aval** », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

... / ...

... / ...

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à Mantes La Jolie
Le 28 Février 2014

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

MAISON DE L'ENTREPRISE & DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
76, Rue des Graviers

SIRET 498 0580197 00019

APE 9499Z

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

*Siège Social : 17 rue Porte Chant-à-l'oie – 78200 Mantes la Jolie
S.A.R.L. au capital de 120 000 euros – RCS Versailles B 328 921 457
e-mail : audifex@audifex.com*

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés
Bureau de Mantes La Jolie

*17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16*

Bureau des Mureaux

*35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10*

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'Association

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la Doctrine Professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

... / ...

... / ...

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous n' avons pas été avisé de conventions nouvelles mentionnées à l'Article L. 612-5 du Code de Commerce.

Par ailleurs, les conventions autorisées antérieurement ont continué à produire leurs effets, à savoir :

Au titre de l'exercice clos au **31 Décembre 2013**, l'évaluation de la mise à disposition de locaux (réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale) ainsi que la prestation d'affranchissement s'est élevée à **780 €** au titre des contributions volontaires.

D'autre part au cours des contrôles et sondages que nous avons pu effectuer nous n'avons relevé aucune écriture ni pièce susceptible de nous révéler l'existence d'éventuels accords tombant sous le coup des dispositions légales rappelées ci-dessus.

Fait à Mantes la Jolie
Le 28 Février 2014

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013			Exercice N-1 31/12/2012		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 265	1 265				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	30 342	17 237	13 105	15 700	2 595	16.53	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	31 608	18 502	13 105	15 700	2 595	16.53
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	194 449		194 449	109 277	85 172	77.94
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	228 280		228 280	155 834	72 447	46.49	
Charges constatées d'avance (3)	1 057		1 057	93 331	92 275	98.87	
	TOTAL III	423 786		423 786	358 442	65 344	18.23
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	455 393	18 502	436 891	374 142	62 749	16.77

AUDIFEE*
Société d'Audit Financier
et d'Expertise Comptable
17, Rue Porte-Chant-à-l'Écluse
78200 MANTES LA JOYEUSE
R.G.S. Versailles B 328 921 457
Tél. 01 30 63 91 00 - Fax 01 34 76 84 16
Au capital de 120 000 Euros

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	16 527		16 527			
	Report à nouveau	25 605				25 605	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	17 717		52 178		34 461	66.05
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	59 849		68 705		8 856	12.89
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS							
Provisions pour risques							
Provisions pour charges							
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		163 122		97 813		65 309	66.77
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III	163 122		97 813		65 309	66.77
DETTES (1)							
Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)							
Emprunts et dettes financières divers							
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 127		186 924		46 797	25.04
Dettes fiscales et sociales		73 793		20 699		53 093	256.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
	TOTAL IV	213 920		207 624		6 296	3.03
Comptes de Régularisation							
Produits constatés d'avance							
	TOTAL V						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	436 891		374 142		62 749	16.77

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

213 920 207 624

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	476 562		387 846		88 716	22.87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		4		4	97.70
TOTAL I	476 562		387 850		88 712	22.87
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	270 273		141 097		129 176	91.55
Impôts, taxes et versements assimilés	1 826		2 986		1 160	38.85
Salaires et traitements	80 539		67 514		13 026	19.29
Charges sociales	37 165		24 705		12 460	50.44
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 595		2 825		230	8.13
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	4		3		1	47.49
TOTAL II	392 403		239 128		153 274	64.10
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	84 160		148 721		64 562	43.41
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	84 160		148 721		64 562-	43.41-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9 676		9 676	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII			9 676		9 676-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 134		13 214		12 080	91.42
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 134		13 214		12 080-	91.42-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 134-		3 538-		2 404	67.95
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	476 562		397 525		79 037	19.88
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	393 537		252 342		141 194	55.95
SOLDE INTERMEDIAIRE	83 026		145 183		62 158-	42.81-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	97 813		4 808		93 005	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	163 122		97 813		65 309	66.77
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	17 717		52 178		34 461-	66.05-


 Société d'Audit Financier
 et d'Expertise Comptable
 17, Rue Porte-Cochaise
 78200 MANTES LA JOLIE
 I.C.S. Versailles B
 30 63 91 00 - Fax 01 34 76 84 16
 Au capital de 120 000 Euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 436 890.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 476 562.23 Euros et dégageant un excédent de 17 716.62 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons qu'en 2011, une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre le Préfet de la Région Ile de France, représenté par la DIRECCTE, et La Maison de l'Entreprise & de l'emploi Mantois Seine Aval.

Cette convention est conclue pour une durée de 4 ans. Elle a pris effet à compter du 1er janvier 2011.

L'Etat notifie chaque année le montant de la subvention accordée. Pour l'exercice 2013, le montant de cette contribution financière est de 204.897 euros. Celle-ci sera établie de manière définitive qu'à l'issue du dialogue de gestion entre la DIRECCTE et La Maison de l'Entreprise & de l'Emploi Mantois Seine Aval.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 265		
Installations générales agencements aménagements divers	17 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 870		
TOTAL	30 342		
TOTAL GENERAL	31 608		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 265	1 265
Installations générales agencements aménagements divers			17 472	17 472
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 870	12 870
TOTAL			30 342	30 342
TOTAL GENERAL			31 608	31 608

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 265			1 265
Installations générales agencements aménagements divers	6 359	1 747		8 106
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 283	848		9 131
TOTAL	14 642	2 595		17 237
TOTAL GENERAL	15 907	2 595		18 502

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	848				
TOTAL	2 595				
TOTAL GENERAL	2 595				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 239	4 239	
Divers état et autres collectivités publiques	189 054	189 054	
Débiteurs divers	1 155	1 155	
Charges constatées d'avance	1 057	1 057	
TOTAL	195 505	195 505	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	140 127	140 127		
Personnel et comptes rattachés	13 972	13 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 110	25 110		
Autres impôts taxes et assimilés	34 711	34 711		
TOTAL	213 920	213 920		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
AIT 2012	97 813	97 813	97 813		
AIT 2013	102 556		2 423	102 556	100 133
ETAT-CPO	204 897		141 435	204 424	62 989
TOTAL	405 266	97 813	241 671	306 980	163 122

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 265	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements & Aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 & 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	193 293
Total	193 293

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 198
Dettes fiscales et sociales	21 303
Total	44 501

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 057
Total	1 057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Mise a disposition de locaux, de personnel et de prestations par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- AIT 2012/2013	1 134	67210000
Total	1 134	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Dérogations	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Tableau de suivi des fonds dédiés	17
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	19
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	19

NA = Non Applicable NS = Non significative